Image not found or type unknown

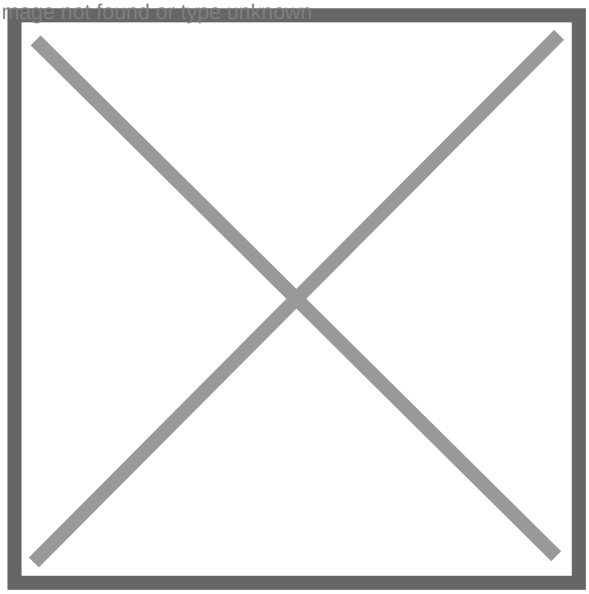

Garde des enfants - litige

Par **mene**, le **18/01/2008** à **20:33**

bonjour à toutes et à tous,
Je suis une maman parmis tant d'autres, je me suis séparée du père de mes 2 enfants depuis 1999 depuis je me suis mariée avec un homme merveilleux avec qui j'ai une petite fille fantastisque mais voilà un gros nuage noir plane sur nous. Après un jugement de 1999 le condannant a payer une pension alimentaire avec ni droit de visiste ni droit d'hébergement, pension qu'il n'à jamais payer, pas faute de le lui réclamer et de lui laisser les enfants quand il voulait un jour à force d'insultes de sa part et de raconter à mes enfants que j'était une mauvaise mère pour eux j'en ai eu marre et j'ai déménager dans un autre département. J'ai signalé à la gendarmerie de mon domicile ma présence dans le département avec mes deux enfants en leur donnant ma nouvelle adresse, seulement voilà je ne savais pas qu'il fallait aussi prévenir mon avocat de mon départ, voilà [s]l'erreur [/s][s]à ne surtout pas faire[/s] car vous vous retrouver à partiquememt à avoir enlever vos enfants alors que vous vous voulez seulement les protéger et vous aussi. Maintenant il m'attaque au tribunal pour en avoir la garde totale et moi réduite à avoir un droit de visite et droit d'hébergement en plus à payer une pension alimentaire. C'est passée ce matin maintenant j'angoisse à l'idée qu'on m'enléve mes 2 enfants qui ont 10 ans et 8 ans. Il faut savoir aussi que pendant 4 ans il savait mon adresse et où était scolarisés mes enfants et il dit ne pas savoir où ils étaient passés et à dire devant le juge qu'il ne savait pas qu'il avait une pension alimentaire à payer et quand on lit ce qu'il déclare il dit avoir demander des acomptes a son emplyeur pour pouvoir me la payer. Je vous pose cette question "qui se fout de qui?" merci de ma répondre si vous étiez dans le meme cas que moi et que c'est il passée devant le juge comment à t-il trancher? Merci mille fois

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés